
Jean-Baptiste Gariot (1761-1835)

Sa vie et son œuvre

Javier SANZ *, Micheline RUEL-KELLERMANN **

* Médico Estomatologo, Profesor en la Facultad de Odontología de la Universidad Complutense de Madrid, President de Sociedad Española de Historia de la Odontología.

C/. Tutor, 7 y 9, 2. ° C, 28008 Madrid, Espagne
(jsanz@med.ucm.es)

** Docteur en chirurgie dentaire, docteur en psychopathologie clinique et psychanalyse, membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, secrétaire général de la Société française d'histoire de l'art dentaire, 109, rue du Cherche Midi, 75006 Paris, (micheline@ruel-k.net)

Résumé

Jean-Baptiste Gariot est né à Ste-Menehould. On ne le connaît en France que par son *Traité des maladies de la bouche*. Des affiches de Rennes attestent sa qualification d'expert reçu à Poitiers et son passage dans cette ville. Il part en Espagne en 1793. De 1798 à 1808, il est dentiste et chirurgien de la famille royale de Charles IV. En 1805 il publie son ouvrage à Paris. En 1808, débute la guerre d'Indépendance espagnole qui menace tous ceux qui, comme Gariot, ont fait preuve de fidélité à Ferdinand VII. Gariot repasse précipitamment les Pyrénées et s'installe avec sa famille à Toulouse. Lors de la restauration de Ferdinand VII en 1814, il rentre en Espagne en espérant sa réhabilitation à la cour, qu'il n'obtiendra qu'en 1819. Deux mois plus tard, il sera mis d'office à la retraite : il a 58 ans. Il meurt à Madrid à l'âge de 74 ans.

Mots-clés : Gariot, Charles IV, Ferdinand VII, odontologie

Grâce à la riche documentation de Javier Sanz, nous allons découvrir la vie mouvementée de Jean-Baptiste Gariot, reconnu mondialement comme l'inventeur du premier articulateur dentaire à charnière (1) (fig. 1).

Originaire de Sainte-Menehould

Dans l'en tête de son *dossier de purification* (fig. 2), document précieux de référence, il déclare :

Don Juan Gariot de la Nation Française, naturalisé dans ces Royaumes (2), insistant par là même sur cette naissance française, cause de ses déboires lors de la guerre d'Indépendance espagnole. Un autre document précise le lieu où il vit le jour. En effet, dans sa *feuille de service* qu'il signa le 19 mars 1835, à l'âge selon lui, de 74 ans, il dit être natif de Sainte-Menehould, diocèse de Chalons (3). Ainsi y aurait-il vu le jour en 1761.

Débuts professionnels en France

La trace de sa pratique en France nous est donnée par les *Affiches de Rennes* du 15 novembre 1786 : « M. Garriot, **maître chirurgien dentiste** reçu à Poitiers étant actuellement à Rennes, à la Tour d'Argent, au bas des Lices, offre ses services au public. Il s'acquitte avec dextérité de tout ce qui concerne l'extraction, le remplacement, le nettoyage et la conservation des dents. Il les plombe,

Abstract

Jean-Baptiste GARIOT (1761-1835). His life and his work.

Jean-Baptiste Gariot was born in Ste-Menehould. One knows him in France only by his *Traité des maladies de la bouche*. Posters printed in Rennes attest his qualification as an expert received in Poitiers and his passage in this city. He went to Spain in 1793. From 1798 to 1808, he is the dentist and surgeon of Charles IV and the Royal family. In 1805 he published his work in Paris. In 1808, the war began for independence of Spain which threatens all those which, like Gariot, showed fidelity to Ferdinand VII. Gariot crossed again the Pyrenees precipitately and settled with his family in Toulouse. At the time of the restoration of Ferdinand VII in 1814, he returned to Spain hoping for his rehabilitation in the court that he obtained only in 1819. Two months later, he had to take his retirement. He was 58 years old. He died in Madrid as he reached 74 years old.

Keywords : Gariot, Charles IV, Ferdinand VII, dentistry

les garantit de la carie, en rétablit l'émail ; il a un opiat antiscorbutique pour blanchir les dents et les fortifier ; il débite un élixir qui nourrit et raffermi les gencives, guérit les caries et dissipe le mal des dents en peu de temps ; il vend le vrai lait virginal qui embellit le teint, enlève les rousseurs, les dartres, les boutons etc. » (5).

En 1791, la suppression des jurandes et maîtrises ouvre à tous la possibilité d'exercer tout négoce, profession, art ou métier à la condition de se pourvoir préalablement d'une patente et de s'en acquitter. Corporations et experts supprimés, ceux qui participaient à des activités de soin deviennent désormais des « officiers de santé » ; lesquels, à partir de 1792, sont recensés de 18 à 40 ans, dans tous les départements, pour assurer le service des Armées. Gariot a 31 ans. L'Espagne, terre d'accueil des compétences françaises, lui apparaît probablement une opportunité salvatrice ; celle-ci ne s'avèrera pas l'être autant qu'il pouvait l'espérer.

Débuts en Espagne

Pour Juan Riera (6), deux raisons justifient sa venue : la nouvelle dynastie est d'origine française et la demande croissante de professionnels, particulièrement en odonto-

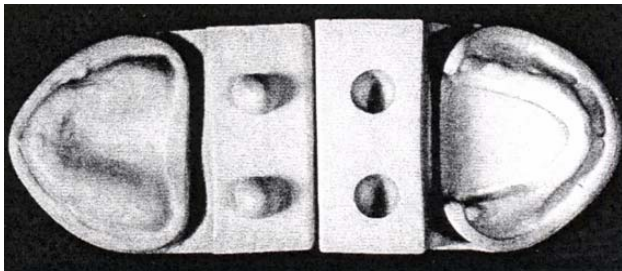


Fig. 1 (reconstitution par) STARCKE E. « The History of Articulators : A Perspective on the Early Years Part I » *Journal of Prosthodontics*, 1999, VIII n° 3, p. 209-211

logie. Tous les dentistes de la Maison royale (7) étaient à cette époque tous des étrangers, dont six français.

En 1793, je me suis installé à cette Cour pour y exercer la profession indiquée ; cette même année, je me suis marié avec la permission de sa Majesté avec ma femme actuelle Dona Maria Reinand originaire de ce Royaume (8). Gariot arrivant à la Cour a dû valider ses compétences puisque la page de titre, mentionne entre autres mérites « reçu au Collège royal de Chirurgie de Madrid ». Jusqu'en 1798, il exerce probablement, selon la coutume de l'époque, à son domicile, rue de Fontcarral au coin du 7 de la rue des Infantes, ... lieu appartenant à la paroisse

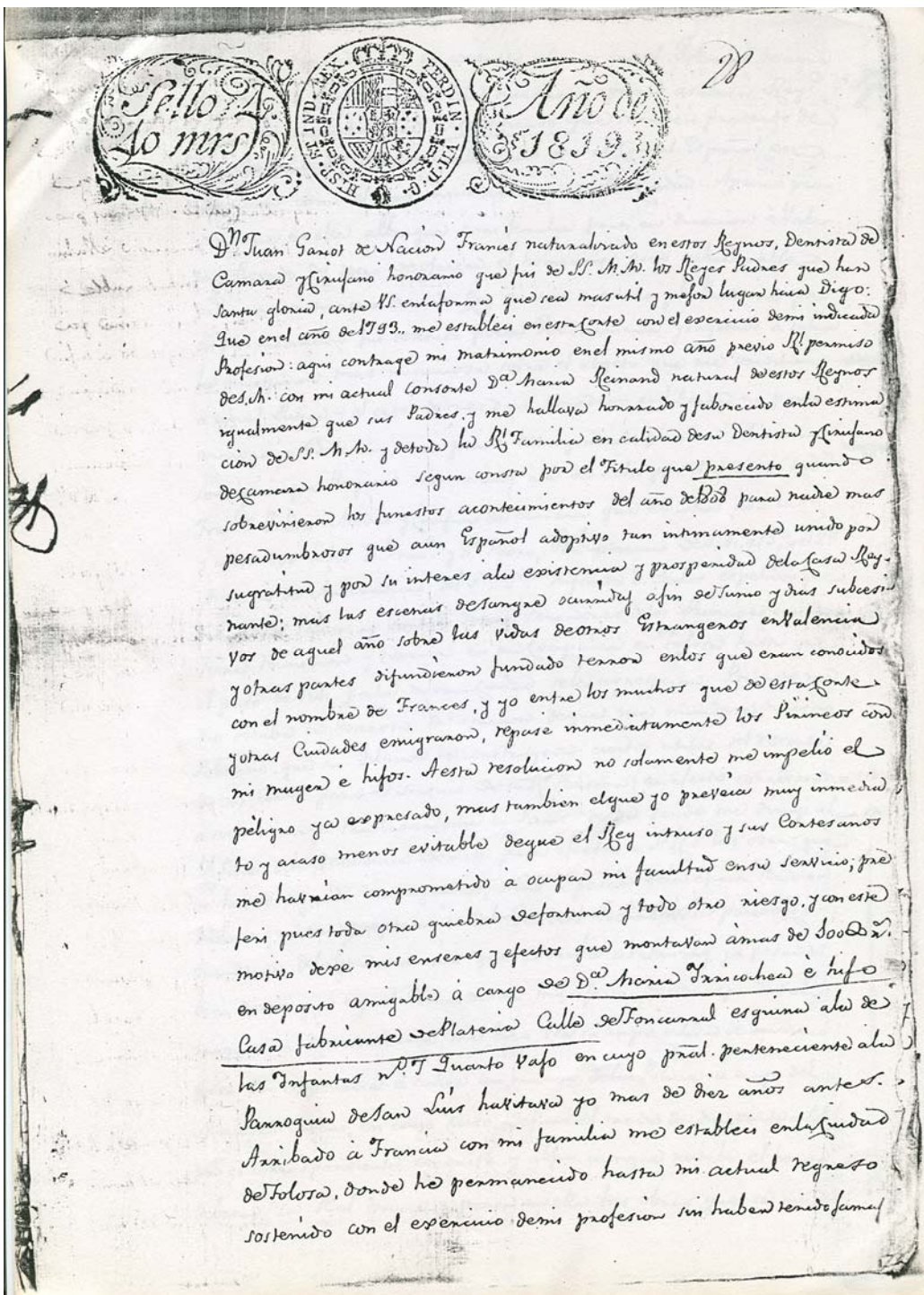


Fig. 2 dossier de purification Archives du Palais Royal (A.P. R.) caja 12.062. Expte. 18.

M. Juan Gariot de Nación Frances naturalizado en estos Reynos, Dentista de Camara y Cirujano honorario que fui de S. M. N. los Reyes Padres que han tanto gloria, ante V. entafirma que sea mas útil y mejor lugar hea Digo: Que en el año de 1793. me establecí en esta Corte con el ejercicio de mi indicada Profesión: aqui contraí mi matrimonio en el mismo año previo R. permiso de S. M. con mi actual consorte D.ª Maria Reinand natural de estos Reynos igualmente que sus Padres. y me hallava honrado y fabricado en la estimacion de S. M. y de toda la R.ª Familia en calidad de un Dentista y Cirujano de Camara honorario segun consta por el Titulo que presento quando sobrevinieron los funestos acontecimientos del año de 80 para nada mas petadumbror que aun España adoptivo tan infortunado unido por sugetitud y por su interes a la existencia y prosperidad de la casa Regnante; mas las escenas de sangre sumidas afín de tanto y días sucesivos de aquel año sobre las vidas de otros Estrangeros en Valencia y otras partes difundieron fundado terror entre los que eran conocidos con el nombre de Frances. y yo entre los muchos que de esta Corte y otras Ciudades emigraron, repuse inmediatamente los Páines con mi mujer e hijos. Esta resolucion no solamente me impelió el peligro ya expresado, mas tambien el que yo presenciar muy inmediatamente y acaso menos evitable de que el Rey intruso y sus Cortesanos me harían comprometido a ocupar mi facultad en su servicio; pero teni puestas todas otras quiebra de fortuna y todo otro riesgo. y con este motivo depe mis enteres y efectos que montaban á mas de 500000. en deposito amigable á cargo de D.ª Maria Tarrichon e hijo Casa fabricante de Platería Calle de Fontcarral esquina á la de las Infantes n.º 7. Quanto Vaso en cuyo p.º.º. pensacionense á la Parroquia de San Luis habitava yo mas de diez años antes. Arribado á Francia con mi familia me establecí en la Ciudad de Tolosa, donde he permanecido hasta mi actual regreso sostenido con el ejercicio de mi profesion sin haber tenido familia

de Saint Louis où j'ai habité pendant plus de dix années auparavant (9). C'est son savoir faire qui le conduisit au Palais puisqu'il n'avait pas été demandé directement par la Maison royale.

Dentiste de la Maison royale

Le 19 décembre 1798 « le Roi concède à D Juan Gariot, chirurgien-dentiste, le grade de Chirurgien de la Chambre avec le traitement de quatre dinars annuels » (10). La prestation de serment est authentifiée le 21 (fig. 3) et sans nul doute, en raison de sa compétence, son traitement passe à 15 000 réaux le 15 avril de l'année suivante (11). En plus des soins prodigués à leurs Majestés, le Roi et la Reine, Gariot soigne aussi le Prince Ferdinand, à qui il fait annuellement plusieurs détartrages, si l'on en juge par les factures des actes consignés par Izquierdo Hernandez : « Le 11 mars 1801, à Aranjuez, le dentiste Gariot présente une note pour avoir nettoyer les dents de S. A. durant les années 1799 et 1800 d'un montant de 2 620 réaux au cours de seize séances à 160 l'une et de deux flacons d'élixir pour les gencives de son Altesse, d'un montant de 60 réaux. Le 8 janvier de 1802, 2 560 réaux pour huit nettoyages à 320 réaux chacun, le double de l'année précédente. Cinq nettoyages en 1802 et quatre en 1803, pour 2 880 réaux, le 4 avril 1804 » (12). Pour la pratique de ces soins, le futur Ferdinand VII bénéficie d'instruments personnels. Une facture présentée en 1808, de 11 000 billions de réaux, correspond à « une trousse d'instruments d'opérations de la bouche comprenant trente-quatre éléments en or, procurés pour l'usage personnel de S. M. alors Prince » (13).

L'exil

La Guerre d'Indépendance plonge dans le malheur la société espagnole, et oblige de nombreux français à quitter l'Espagne et à retourner dans leur pays d'origine. Ce qui arrive à Gariot, autant désireux de sauver sa vie et celle de sa famille, que de garder sa fidélité au Roi. *Quand se déchainèrent les funestes évènements de 1808, pour quiconque plus douloureux que pour un espagnol d'adoption aussi intimement lié par sa gratitude et son intérêt à la prospérité et à l'existence de la Maison Royale ; les scènes de sang qui ont eu lieu à la fin de juin et les jours suivants de cette année, sur la vie d'autres étrangers à Valence et ailleurs répandirent une terreur fondée chez ceux qui étaient connus comme français ; ainsi, nombreux de cette Cour et d'autres villes et moi même, émigrèrent ; je repassai immédiatement les Pyrénées avec femme et enfants. Je fus poussé à cette résolution, non seulement par le danger déjà décrit mais également par le danger imminent que je prévoyais et peut-être moins évitable du fait que le Roi intrus et ses courtisans m'avaient compromis en étant à son service (14).*

Il s'établit à Toulouse : je suis resté à Toulouse où je demeurais jusqu'à mon actuel retour, soutenu par l'exercice de ma profession, sans avoir jamais eu de relation, dépendance ni contact aucun avec le gouvernement de cette nation hostile à la nôtre et oppresseur de son bon Roi, ce que confirme le Certificat présenté par les Autorités de Toulouse (15). À peine installé avec sa famille, il se rend à Valençay, lieu d'exil du monarque, avec l'intention de lui

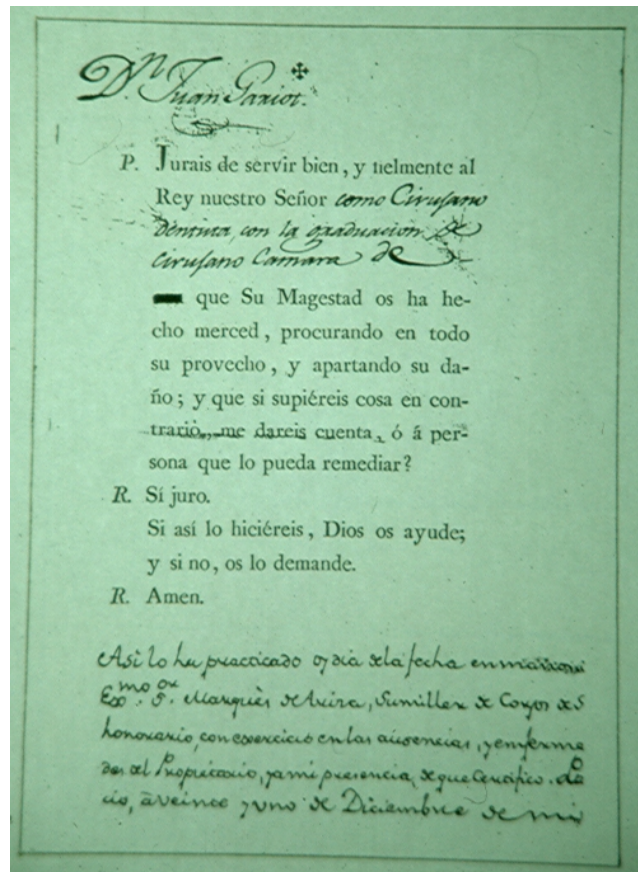


Fig 3 prestation de serment A.P.R. Seccion Carlos IV ROI. (Chambre) Leg°. 12. N° 27

faire acte d'allégeance; il ne réussira à entrer en contact que par le médecin et chirurgien de la Chambre, Don Francisco Vullier, dont les deux fils respectivement bibliothécaire de sa Majesté et maître de mathématiques de l'Infant Don Carlos résidaient eux aussi à Toulouse. Profitant de cette occasion, le Roi lui commande certains instruments dentaires pour le service de sa Royale personne (16). Ces instruments fabriqués à Paris ne pourront être remis au roi que par l'intermédiaire des autorités de Valençay.

Gariot traverse de graves difficultés économiques : les bijoux sont vendus, le peu d'argent qu'il avait pu emporter avec lui pour l'entretien de sa famille agrandie de six enfants, dépensé. Avant de s'enfuir, il avait confié ses instruments et ses biens représentant plus de cent ducats, à des voisins qui tenaient un atelier d'orfèvrerie, Dona Maria Irricochea et son fils ; ils dilapideront tout ; le fils se retrouvera même en prison pour d'autres actes délicieux.

Lorsque le Roi rentre en Espagne, il passe rapidement par Toulouse. Gariot tente de lui remettre une requête dans laquelle il le supplie qu'on lui restitue son poste à la Cour ; cette démarche restera sans effet.

Le retour en Espagne

Il décide alors d'entrer par Barcelone : *m'arrêtant un mois dans cette Capitale et ensuite à Valence pour y gagner ma vie et celle de ma famille qui se trouvait encore*



Fig. 4 ligatures pour attacher les pièces artificielles Gariot J. B. *Traité des maladies de la bouche*, Duprat-Duverger, planche 12.



Fig. 5 premier bridge Gariot J. B. *Traité des maladies de la bouche*, Duprat-Duverger, Paris 1805, planche 12.

dans la Campagne Toulousaine en attendant ma réinstallation pour nous réunir en cette Cour (17).

Son déplacement à Valence était probablement motivé pour l'acquisition de ligatures pour attacher les pièces artificielles, (...) une sorte de corde à boyau, mince qu'on emploie pour faire le bout des filets et retenir l'ameçon. (...) Celles qui me servent viennent de Valence en Espagne et je n'en connais pas d'autres de meilleure qualité (18) (fig. 4).

Le *Journal de Barcelone* annonce ses activités : « Mr Gariot, chirurgien de la Chambre de S. M. D. Carlos IV, et de son auguste famille, ayant reçu le protomédicat de Madrid, membre de la Société de Médecine de Paris, (...) voyageant vers la Cour d'Espagne, se propose de rester un mois dans cette ville et offre au passage ses services aux personnes qui en auraient besoin. Il fait toutes les opérations relatives à son art, il remplace la perte des dents et des molaires par d'autres dents artificielles qui imitent parfaitement les dents naturelles ; soigne la bouche des enfants, prévoyant la mauvaise direction des dents de la seconde dentition, possède un élixir capable d'assécher les caries et d'enrayer ses progrès ; possède des opiatés pour les nettoyer et les garder blanches et conserver les gencives en bon état ; il possède aussi un traité sur les maladies de la bouche dont il est lui-même l'auteur. Il vit sur la Rambla, à côté du café des gardes au numéro 3 » (19).

Retour à la Maison royale

Après cinq années d'attente, en juin 1819, il redevient dentiste de la Chambre. Ce poste obtenu après négociation lui vaut de se faire verser, rétroactivement, ses annuités depuis l'année 1814 : « Par ordre royal général de juin 1814, S. M. a ordonné que la trésorerie générale de la Maison Royale paye désormais depuis le 1^{er} mai de cette année, et à l'avenir, leurs appointements à tous les serviteurs de la Maison Royale qui n'auront pas démerité de l'honneur de la servir. Pour accomplir l'ordre du Roi, Gariot ayant justifié sa conduite politique, il lui a été payé en traitement extraordinaire de la Chambre Royale, les appointements de 15 000 réaux annuels (comme ceux qu'il avait reçus de l'Auguste Roi, son Père en avril 1808 selon les listes communiquées à la Comptabilité par l'Archiviste général de la Maison Royale) depuis le 1^{er} mai 1814 » (20).

Cependant, deux mois plus tard, sur décision de Ferdinand VII, son « état de services » en témoigne, il est « mis à la retraite sans l'avoir sollicité par S. M. Dn Fernando 7^o (Q. E. E. G.) avec le tiers de ses appointements » (21). Gariot a 58 ans. Il continue l'exercice privé qu'il avait probablement repris dès son retour à Madrid,

tant que ses forces le lui auront permis. On est certain par son dossier du Palais qu'il meurt le 21 décembre 1835 à l'âge de 74 ans.

Le *Traité des maladies de la bouche*

En 1804, Gariot termine un ouvrage sur les maladies de la bouche qu'il remet à la Société de médecine de Paris qui lui donne son approbation. Le 8 novembre, il le présente à la Junte gouvernementale de Chirurgie et prie ses membres pour qu'ils daignent convaincre le Roi de se le laisser dédicacer ; ce à quoi, le 26, Gimbernart, Galli, Vullier, et Lacaba lui répondent, qu'il devra être traduit en castillan ou en latin pour être approuvé (22). L'ouvrage sera publié en français, l'année suivante à Paris, par l'imprimerie L. Duprat-Duverger, avec pour titre : *Traité des maladies de la bouche, d'après l'état actuel des connaissances en médecine et en chirurgie. Qui comprend la structure et les fonctions de la bouche, l'histoire de ses maladies, les moyens d'en conserver la santé et la beauté, et les opérations particulières à l'art du dentiste*. Une seconde édition sera publiée à Baltimore en 1843.

Dans son Discours préliminaire, Gariot justifie son ouvrage par l'absence de textes actualisés et consacrés, sous la forme de monographie à l'odontologie puisque *les ouvrages de Jourdan, de Fauchard, Bourdet, l'Écluse, Woffendalle etc., laissent encore beaucoup à désirer* (23). C'est pour cela qu'il choisit la magistrale influence de Pinel, Bichat, Richerand ou Burdin, d'une indubitable supérieure autorité médicale. En l'absence de citations, il renvoie le lecteur qui en souhaiterait plus de se reporter à l'article « Dents » du Répertoire dentaire, le plus actualisé, du *Dictionnaire de Ploucquet* (24). Les Rapporteurs de la Société de médecine de Paris, Mrs Duval, Laveran et Burdin concluent : « On retrouve dans tout le cours de ce travail, écrit avec pureté, le physiologiste éclairé, le médecin profond et le chirurgien qui connaît toutes les ressources de son art... » (25). Ils félicitèrent l'auteur et l'accueillirent au sein de leur institution, en tant qu'associé étranger.

Après la « Structure de la bouche » pour la première partie, « l'Histoire des maladies de la bouche » pour la seconde, il apporte dans la troisième, « L'hygiène et les thérapeutiques », des réflexions pertinentes sur l'excès de nourriture donnée aux enfants, lors de la première dentition.

La dernière partie est consacrée aux « Opérations ». Elle débute par des recommandations, exposées pour la première fois, sur la propreté que le dentiste doit observer et sur l'attention à accorder au patient ; suivent les techniques et les instruments destinés à l'extraction dentaire, à la cautérisation et à l'obturation. Est particulièrement

intéressant le chapitre sur la prothèse et les dents artificielles, râteliers, obturateurs palatins, avec sa conception du premier bridge (fig. 5) (1, V. Guerini) et son articulateur en plâtre. Gariot vante également la pâte minérale de MM. Dubois Chement (26). À retenir son idée qui ouvrira la voie aux futurs techniciens de prothèse : *Le dentiste doit avoir un petit atelier particulier, (...) Il vaut beaucoup mieux, si sa pratique lui laisse quelques instants de libres, qu'il les occupe à la partie scientifique de son art, qu'à travailler lui-même toutes ses pièces comme un ouvrier* (p. 298-299).

Conclusion

En découvrant sa vie à la fois glorieuse et difficile, on ne peut que s'attacher à l'auteur du *Traité des maladies de la bouche*. C'est un véritable ouvrage d'odontostomatologie, riche d'un savoir médical approfondi, d'une réflexion originale, de conceptions et de recommandations novatrices. À sa lecture, on est frappé par l'expérience humaine et la réelle sensibilité psychologique du praticien, tant à l'égard des enfants, que des patients; on ne peut aussi que s'enthousiasmer avec lui de son désir d'améliorer l'exercice d'une profession à laquelle il a ajouté quelques lettres de noblesse.

Bibliographie

1. **GUERINI Vincent** : « Un éminent dentiste français, contemporain de Gardette, J. B. Gariot, inventa l'articulateur en 1805. Il inventa aussi et décrit pour la première fois, les bridges dentaires, plus tard, grandement amélioré par les dentistes américains ». *Dental Cosmos*, 1901, vol. 43, p. 8.
- HOFFMANN-AXTHELM W.** *History of dentistry*, Editions Quintessence Publishing Co, Chicago, Berlin, Rio de Janeiro, Tokyo 1981. (il précise qu'il s'agit d'un articulateur simple en plâtre : *a simple plaster articulator*, p. 269).
- DECHAUME M., HUARD P.** « L'articulation des appareils est un point important de la fabrication des prothèses. Le premier occlusor est celui de Gariot (1805) ». *Histoire illustrée de l'art dentaire. Stomatologie et Odontologie*, Ed. Dacosta, Paris 1977, p. 97-99.
- RING M. E.** « Un dentiste français du XIX siècle, J. B. Gariot est reconnu comme l'inventeur d'un articulateur simple à charnière ». *Historia ilustrada de la Odontologia*. Doyma. Barcelona 1989, p. 265.
2. Archives du Palais Royal (A.P. R.) caja 12.062. Expte. 18.
3. *Ibidem*
4. **DELTOMBE Xavier** Conférences rennaises d'Histoire de la Médecine et de la Santé, 1992-1994. Vol. 5, p. 199-220.
5. Bibliothèque municipale de Rennes. Ref. 18036 et 39387. Microfilm 2 Mi
6. « Médicos y cyrugianos extranjeros de camara en la espanoladel siglo XVIII », *Cuardenos de Historia de la Medicina española*, Universidad de Salamanca. Salamanca 1975, p. 87-104. « La cirugía española y su comunicacion con europa en la segunda mitad del siglo XVIII ». *Medicina Española*. Valencia 1970, p. 322-328. *Anatomia y cirugía española del siglo XVIII (Notas y Estudios)*. Valladolid 1982.
7. **SANZ Javier** *La odontologia y la Casa Real Espanola*, Masson. Madrid 1995.
8. *Ibidem*.
9. A. P. R. Caja 12062. Expte. 18 (de 1793 à 1804)
10. A. P. R. Seccion Carlos IV Roi. (Chambre.) Leg°. 12, n°. 27
11. (A. P. R. Caja 12.062 Expte. 1
12. **IZQUIERDO FERNANDEZ M.** *Antecedentes y comienzos del reinado de Fernando VII*. Madrid, 1963, p. 134 (*l'auteur cite la source : A. P. R. Section Prince Fernand. Leg°. 24*).
13. A. P. R. Caja 12062. Expte. 18.
14. *Ibidem*
15. *Ibidem*
16. *Ibidem*
17. *Ibidem*
18. **GARIOT J. B.** *Traité des maladies de la bouche*, Duprat-Verger, Paris 1805, p. 313.
19. **RAHOLA SASTRE J.** « Los llamados dentistas y cyrujanos-dentistas del ultimo tercio del siglo XVIII y del primero del XIX en Barcelona ». *Boletin de Informacion Dental*, Consejo general de odontologos y estomatologos de España. Madrid 1964, n° 197, p. 515.
20. A. P. R. Caja 12062. Expte. 18.
21. *Ibidem*
22. Archivo Historico Nacional. Seccion « Estado ». Leg°. 3239. Expte. 19.
23. **GARIOT J. B.** « Discours préliminaire » dans *opus cité*, Duprat-Verger, Paris 1805 p. vij.
24. **PLOUCQUET G. G.** *Initia Bibliothecae medico-practicae et chirurgicae, sive repertorii medicinae practicae et chirurgicae*, Turingae 1794.
25. **GARIOT J. B.** *opus cité*, p. 342-343.
26. **GARIOT J. B.** *opus cité*, p. 297.